

## Le cursus de formation à l'UFOLEP

**BF1 A** « Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré » ANIMATEUR

**BF1 O** « Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré Officiel »

**Le stage probatoire** : il faut rentrer en contact avec son comité départemental UFOLEP pour récupérer le dossier probatoire.

- Si le candidat a une expérience associative qui correspond aux critères définis dans ce dossier, il fait valider son dossier par le président de son association.
- Si le candidat n'a pas d'expérience associative, il effectue le stage probatoire d'au moins 20 heures, en prenant en compte les indications notées dans ce dossier.

**BF1 tronc commun** : le stage en formation est d'une durée de 8 heures. 3 modules de formation :

- mouvement associatif et sportif,
- animation pédagogique,
- sécurité de la pratique.

### **BF1 A**

**spécifique à sa discipline** : la durée du stage en formation dépend de la discipline, 4 modules de formation: technique et pédagogique, législation, sécurité de la pratique, environnement.

**Stage vie associative et fédérale** : la durée du stage est de 10 heures dans son association pour mieux en connaître son fonctionnement.

**Stage en animation dans son association** : la durée du stage est de 40 heures

### **BF1 O spécifique à**

**sa discipline** : la durée du stage en formation dépend de la discipline, 4 modules de formation : technique et pédagogique, législation, sécurité de la pratique, environnement.

**Stage vie associative et fédérale** : la durée du stage est de 10 heures Dans son association pour mieux en connaître son fonctionnement.

**Stage en animation dans son association** : la durée du stage est de 20 heures



# CALENDRIER des FORMATIONS du CRUFOLEP

## Le cursus de formation à l'UFOLEP (Intitulé + Conditions d'entrée en formation)

Discipline	Intitulé	Conditions d'entrée	Volume horaire
GRS	BF1 O « Brevet Fédéral Officiel 1 <sup>er</sup> degré » spécifique GRS	Licenciés UFOLEP, stage probatoire validé + BF1 tronc commun validé	A définir CNS
	BF1 A « Brevet Fédéral animateur 1 <sup>er</sup> degré » spécifique GRS	Licenciés UFOLEP, stage probatoire validé + BF1 tronc commun validé	A définir CNS
APE DANSE	BF1 A « Brevet Fédéral animateur 1 <sup>er</sup> degré » spécifique danse	Licenciés UFOLEP, stage probatoire validé + BF1 tronc commun validé	A définir CNS
VTT	BF1 A « Brevet Fédéral animateur 1 <sup>er</sup> degré » spécifique VTT	Au moins 16 ans à l'entrée en formation et au moins 18 ans à l'obtention du BF1A, pratiquer le VTT, licenciés UFOLEP, stage probatoire validé + BF1 tronc commun validé	16 heures
	BF2 A « Brevet Fédéral animateur 1 <sup>er</sup> degré » spécifique VTT	18 ans, licencié UFOLEP, BF1 A VTT validé + BF2 tronc commun validé	30 heures
MOTO	Capacité Commissaire de piste MOTO	Licenciés UFOLEP, 17 ans à l'entrée en formation et 18 ans pour l'obtention du diplôme	10 heures
	Capacité commissaire Technique Moto		
	Capacité Commissaire administratif Moto		
	Capacité commissaire au pointage Moto		
	BF1 O « Brevet Fédéral Officiel 1 <sup>er</sup> degré Officiel » spécifique MOTO (commissaire de piste, commissaire technique, commissaire administratif, commissaire au pointage, juge de zone en trial)	Au moins 17 ans à l'entrée en formation et au moins 18 ans pour l'obtention du BF10, avoir participé à une organisation, licenciés UFOLEP, stage probatoire validé + BF1 tronc commun validé	16 heures
	BF2 O « Brevet Fédéral Officiel 2 <sup>ème</sup> degré Officiel » spécifique MOTO	Licenciés UFOLEP, BF10 validé + BF2 tronc commun validé	16 heures
	BF1 A « Brevet Fédéral animateur 1 <sup>er</sup> degré animateur » spécifique MOTO	Au moins 17 ans à l'entrée en formation et au moins 18 ans pour l'obtention du BF1A, avoir pratiqué la moto, licenciés UFOLEP, stage probatoire validé + BF1 tronc commun validé	23 heures
Stage complémentaire	Avoir suivi un stage FIA complet + stage complémentaire + PSC 1 <sup>er</sup> niveau = BF1 A spécifique Moto	7 heures	
GYM	BF1 A « Brevet Fédéral animateur 1 <sup>er</sup> degré » spécifique GYM	Au moins 14 ans à l'entrée en formation, justifier d'un niveau technique dans la discipline, licenciés UFOLEP, stage probatoire validé + BF1 tronc commun validé	30 heures
	BF1 O « Brevet Fédéral Officiel 1 <sup>er</sup> degré » spécifique GYM	Au moins 14 ans à l'entrée en formation, justifier d'un niveau technique dans la discipline, connaître la brochure Gym et savoir reconnaître les éléments de base O1 et O2, licenciés UFOLEP, stage probatoire validé, BF1 tronc commun validé	20 heures
	BF2 O « Brevet Fédéral Officiel 2 <sup>ème</sup> degré Officiel » spécifique GYM	Licenciés UFOLEP, BF10 validé + BF2 tronc commun validé	10 heures
Toutes disciplines	BF1 « Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré » animateur ou Officiel tronc commun	Licenciés UFOLEP, Stage probatoire validé	8 heures
Toutes disciplines	BF2 « Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré » tronc commun	Licenciés UFOLEP, diplômé BF1 A ou O	8 heures
Toutes disciplines	PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)	Licenciés UFOLEP	9 heures